



Lettre d'information - N° 12 / Mai 2024



NOUS CONTACTER

Nègrepelisse

Du **lundi** au **vendredi**
8h30-12h / 13h30-17h
Tel. 05 63 30 90 90 (taper 5)
franceservices@quercyvertaveyron.fr

Monclar de Quercy

Lun, Mar, Jeu, Ven
8h30-12h / 13h30-17h
Mer 8h30-12h
Tel. 05 63 30 46 46
franceservicesrelais@quercyvertaveyron.fr



PERMANENCES PARTENAIRES

Nègrepelisse

Service des Impôts

Tous les mercredis
Avec Rdv 9h-12h / 13h30-17h
05 63 30 90 90 (taper 5)

Mission Locale (16-25 ans)

Tous les lundis et jeudis
Sur Rdv au 05 31 78 00 00

Relais Petite Enfance

Tous les mardis après - midi
Sur Rdv au 06 11 76 83 31

Défenseur des Droits

Les mardis 7, 14 et 21
Sur Rdv / 9h-12h
05 63 30 90 90 (taper 5)

MSA

Mardi 28
Sur Rdv / 9h-12h

Travailleur social – Caf

Sur Rdv

Ateliers Numériques

Les jeudis après-midi
Sur Rdv
05 63 30 90 90 (taper 5)

Adil (logement)

Jeudi 16
Sur Rdv / 14h-17h
05 32 74 15 63

À NOTER

DÉCLARATION D'IMPÔTS 2024



La date limite de dépôt des déclarations de revenus 2023 (version papier) est fixée au **21 mai 2024 à minuit**.

Si vous déclarez en ligne, vous bénéficiez de délais supplémentaires. Les dates limites sont fixées selon votre département : le 6 juin (82).

Pour rappel, la permanence des impôts se tient tous les mercredis dans nos locaux de Nègrepelisse, 9h-12h et 13h30-17h.

Permanence Monclar de Quercy le **jeudi 16 mai**.
9h-12h / 13h30-17h. Sur rdv.

Uniquement sur rdv à prendre en ligne sur [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ou auprès des conseillères France Services.

À LA UNE

DÉFENSEUR DES DROITS



Missions:

Faire respecter les droits des usagers des services publics.

Vous pouvez vous adresser au Défenseur des droits si vous avez un problème avec une administration ou un service public. Il peut vous aider lorsque vous avez effectué toutes les démarches pour régler votre problème auprès de l'organisme concerné et qu'aucune solution n'a été trouvée. Il peut s'agir, par exemple, d'une incompréhension, d'une absence de réponse, d'un manque d'information de la part d'un service public, d'une erreur de décision...

Contact: Danièle BEDHOMME

Mail: daniele.bedhomme@defenseurdesdroits.fr

Tel. : 06 08 42 20 97

Permanence dans nos locaux les 3 premiers mardis du mois:
7, 14 et 21 mai. Sur rdv.



Monclar de Quercy

Carte d'identité / Passeport

Du lundi au vendredi / 8h30-12h30

Sur Rdv 06 76 69 84 11

Services des Impôts

Jeudi 16 / 9h-12h -13h30-17h

Sur Rdv 05 63 30 46 46

Mission Locale (16-25 ans)

Tous les mercredis / 9h-12h

Et le jeudi 2 mai

Sur Rdv 05 31 78 00 00

Relais Petite Enfance

Tous les lundis / 14h-17h

Sur Rdv 06 11 76 83 31

MSA

Mardi 14

Sur Rdv / 9h-12h

Familles Rurales

Ateliers Numériques

Lundi 27 / 9h30 – 11h30

Sur Rdv 05 63 26 48 96

Montauban services – Mobilité

Le mardi 14 / 14h-17h

Sur Rdv 07 89 30 96 03

Travailleur social – Conseil

départemental

Le mardi 23 / 9h-12h

Sur Rdv 05 63 30 91 54

Travailleur social – Caf

Le mardi 7 et 21 / 14h-17h sur Rdv



L'ESPACE RURAL EMPLOI
FORMATION



1. Un **accompagnement personnalisé** des demandeurs d'emploi
2. Un **soutien aux employeurs** dans leurs démarches de recrutement
3. Un **réseau de partenaires** de l'emploi et de l'insertion

05 63 30 90 90

eref@quercyvertaveyron.fr



EN BREF

« COMPLÉMENT DOSSIER », LE TÉLÉSERVICE DE L'ASSURANCE MALADIE POUR DÉPOSER VOS DOCUMENTS MANQUANTS



Le téléservice « Complément dossier » permet désormais aux assurés de l'Assurance maladie de rajouter des documents manquants à un dossier en cours de traitement.

Pour transmettre les documents manquants au traitement de votre dossier, il faut :

- se connecter à votre compte [ameli](#) ;
- cliquer sur la notification de la page d'accueil ou, si vous avez reçu un courriel, cliquer sur le bouton « compléter votre dossier » ;
- visualiser la liste des documents manquants au bon traitement de votre dossier ;
- scanner ou télécharger les documents manquants. Ils doivent être lisibles, nets et bien éclairés ;
- cliquer sur « déposer » en face de chaque document pour le télécharger ;
- une fois les documents déposés, cocher la case « je certifie l'exactitude des éléments fournis » ;
- cliquer sur le bouton « envoyer ».



NOS SERVICES

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien :

- une information de premier niveau
- un **accompagnement au numérique** pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)
- une aide aux démarches en ligne (ex : impôts, inscription Pôle Emploi, retraite, ouverture compte Améli de la CPAM, simulation ou demande de prestation CAF, pré-demande de carte d'identité, carte grise, renouvellement de permis...)



Ordinateurs en libre accès